

# Contrats d'objectifs et de moyens (COM) : la nouvelle marotte de la rectrice

## « êtes-vous sûrs d'avoir été assez productifs aujourd'hui ? »

Est-ce la phrase qu'il faudra mettre dans toutes les salles des profs très bientôt ? La rectrice veut en effet généraliser les « contrats d'objectifs et de moyens » dans tous les établissements. La logique ? Fixer des objectifs chiffrés à atteindre, mettre la pression sur les personnels à partir de ces chiffres, évaluer la performance du système au regard de ces indicateurs d'efficacité (résultats / objectifs) et d'efficience (résultats / coûts). Un moyen pour le rectorat de gérer les collèges et lycées comme des entreprises privées, et de « rationaliser » l'offre de formation (=couper tout ce qui n'est pas « rentable »). Comme à l'hôpital, comme dans la police...

## Pénurie, concurrence et politique du chiffre : les dessous des contrats d'objectifs et de moyens.

### **marche ou crève... ou les deux !**

Vous avez la jambe cassée et vous n'arrivez pas à marcher ? On vous supprime la béquille, ça vous motivera... Les COM sont d'abord un moyen de « mettre la pression » aux établissements qui connaîtraient des difficultés : taux de réussite aux examens faible, diminution des effectifs, etc. Peu importe que ces difficultés viennent justement des politiques imposées par le gouvernement (suppression de la carte scolaire, suppressions de postes...). La logique est claire : on vous met en difficulté, et ensuite on vous met la pression parce que vous avez des difficultés. Vous n'y arrivez toujours pas ? Vous aurez moins de moyens, puisque le « contrat » n'est pas rempli. Et à terme, comme vous n'êtes pas « performant »... Les COM sont avant tout un outil pour justifier la fermeture d'établissements (annoncée clairement par la rectrice).

### **« écraser la concurrence », nouvelle valeur du service public ?**

Dans la logique des « palmarès des lycées », les COM sont aussi un moyen pour évaluer la « performance » de tous les établissements et les mettre en concurrence les uns avec les autres. Un outil supplémentaire, qui permet d'organiser la guerre de tous contre tous dans un contexte de pénurie généralisée, et vient parachever la suppression de la carte scolaire, l'aggravation de l'autonomie des établissements, la réactivation du conseil pédagogique, etc. Vous voulez survivre ? Montrez que vous êtes plus performants que les autres. Méthode managériale très utilisée pour préparer un plan social...

En grève le 7 septembre



### **« votre collègue est plus performant, il va falloir faire des efforts »**

Grâce aux COM, on peut aussi mettre les personnels en concurrence généralisée. Les COM, déclinés dans chaque établissement, amènent à « mesurer » la performance de telle équipe pédagogique, de tels personnels. Qui ne subit pas déjà les « chiffres » martelés en début d'année pour culpabiliser les personnels ? On voit aussi dans certaines salles des profs la liste des collègues à remplacer par les remplacements à l'interne. On peut aller plus loin, et mesurer le degré de performance au sein de l'établissement. « Les profs de la 4ème C ont de meilleures performances que ceux de la 4ème D »... « Chez les profs de maths, c'est Mme X qui a le meilleur taux de réalisation des objectifs »... Bientôt les « employés du mois » dans chaque établissement ?

Les COM sont un « outil de pilotage ». Mais ils sont bien plus que cela. Ils permettent d'imposer des pratiques et de mettre la pression ; ils diffusent une « culture du résultat » absurde et dont on connaît les dégâts. Mais au-delà, les contrats d'objectifs et de moyens visent à transformer nos pratiques, nos valeurs, nos métiers. Il ne s'agit pas de « piloter », il s'agit de « réformer les têtes » par l'intermédiaire d'un outil.

**Il faut dénoncer ces pratiques et intervenir dès la réunion plénière de pré rentrée pour interpeller l'administration et mettre l'ensemble des personnels dans l'action avec notamment les grèves des 6 et 7 septembre.**